

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE
ÉPREUVE B
PROJET ÉCRIT D'UN PRODUIT DE COMMUNICATION

Toutes options

Durée : 3 heures

Aucune restriction n'est apportée pour l'utilisation de matériel ou documents pour cette épreuve, excepté le matériel informatique.

Le sujet comporte 6 pages

Documents joints :

Document 1 : « Une intégration à travers le temps » L'actu, édition spéciale, 2008

Document 2 : « Vivre ensemble », Ensemble, N°102 bis, janvier 2009

Document 3 : « Marie-Christine Fillou aux jeux paralympiques de Pékin », La nouvelle république, 29 juillet 2008

Document 4 : « Intégration des personnes en situation de handicap », site Chlorofil,
<http://www.chlorofil.fr/insertion>

SUJET

L'association des élèves d'un lycée agricole souhaite participer à la « semaine nationale des personnes handicapées » (2^e semaine de mars 2010) en partenariat avec l'Association des Paralysés de France (APF).

Une action de sensibilisation sur les discriminations et idées reçues dont sont victimes les personnes handicapées sera organisée au sein de l'établissement.

Marie-Christine Fillou, médaillée de bronze au tennis de table aux jeux paralympiques de Pékin, parrainera cette action.

Vous devez mettre en place une campagne de communication pour promouvoir cette manifestation.

Vous exposerez votre projet en trois parties

Première partie (7 points)

Vous exposerez d'abord la démarche retenue en faisant clairement apparaître, à partir de ce qui vous est proposé :

- l'analyse concise que vous en faites et la situation de communication qui en découle ;
- la stratégie envisagée (objectifs, publics, moyens utilisés) ;
- la justification du choix d'un support de communication.

Deuxième partie (8 points)

Vous présenterez ensuite le support de communication sous forme d'une note d'intention.

Dans un souci de lisibilité vous pourrez faire appel au mode de représentation que vous souhaitez (plan, dossier, rédaction schématisée...).

Troisième partie (5 points)

Vous présenterez enfin une phase significative du support.

HISTOIRE

Une intégration à travers le temps



LES FAITS

La politique d'aide aux personnes handicapées s'est faite progressivement au cours du XX^e siècle.

RUBRIQUE

À fin du XIX^e siècle, les accidents sur le lieu de travail se multiplient. En 1898, pour la 1^{re} fois, les politiques prennent leurs responsabilités : une loi est votée pour indemniser les victimes. Mais la réparation financière reste insuffisante. La question de l'intégration des personnes handicapées se pose réellement après la Première Guerre mondiale. Les mutilés de guerre se comptent en effet par millions. Ils réclament des compensations et le droit de retrouver

leur place dans la société. Il faut attendre l'après Seconde Guerre mondiale pour qu'une loi donne droit aux grands infirmes d'accéder à la formation professionnelle et d'obtenir une compensation. Et ce n'est qu'en 1975 qu'une loi rend obligatoire l'intégration des personnes handicapées. Peu à peu, l'accès à l'emploi, à l'éducation, aux lieux publics et aux logements leur est facilité. La loi handicap de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées rappelle l'ensemble de ces principes. L'intégration des personnes handicapées est en bonne voie. Il faut maintenant que la loi soit appliquée.

J. Arnaud

L'actu, édition spéciale, 2008

VIVRE ensemble

Aider, participer, contribuer, assister, collaborer, organiser, proposer, soutenir, donner, offrir, favoriser, seconder, appuyer...

Mille et une façons de conjuguer le verbe "Aider"...

Accompagner la personne en situation de handicap dans ses démarches, ses sorties, ses vacances ; animer des ateliers de musique, d'arts plastiques... mais aussi participer à l'organisation d'actions spécifiques tels que le repérage des lieux inaccessibles ou la représentation locale : autant de missions pour les 25 000 bénévoles qui composent le maillon fort de l'association.

Soutiens essentiels, c'est en effet grâce à eux que, tout au long de l'année, l'APF a pu mettre en œuvre ses multiples revendications et actions au service des droits et de la participation des personnes handicapées.

Ici, si chaque bénévole choisit le domaine d'intervention qui lui convient le mieux, selon ses aspirations et le temps qu'il peut leur consacrer, tous agissent au service d'une même et noble cause : Permettre aux personnes en situation de handicap d'être acteur de leur propre vie et « citoyen » à part entière. À la veille de la 61^e édition de la Semaine Nationale de personnes en situation de handicap, laquelle se déroulera du 9 au 15 mars dans toute la France, Ensemble a décidé de rendre hommage à tous ses acteurs bénévoles et d'encourager tous ceux et toutes celles qui voudraient les rejoindre.

La délégation de l'Hérault Une équipe qui gagne...

À Montpellier, pas moins d'une centaine de bénévoles ont déjà rencontré Arlette, chargée

d'accueillir les nouvelles recrues et les informer sur les valeurs et diverses missions de l'APF. « *Bien sûr, j'en profite aussi pour leur faire visiter la délégation et leur présenter les autres membres de l'équipe qui sont présents le jour de leur passage*, ajoute Arlette pour qui ce contact est très important. *La plupart du temps, c'est cette visite qui décide ou non de l'avenir de notre collaboration avec les bénévoles* ».

Autant de missions que de compétences

À l'APF, les actions ne manquent pas, ni dans l'Hérault ni ailleurs.

Le nombre important de missions que l'association est en mesure de proposer à ses futurs bénévoles lui permet de concilier, sans grande difficulté leurs attentes et ses besoins. « *Notre délégation fonctionne avec près de 130 bénévoles*, explique le directeur de l'APF du Rhône. **130 bénévoles qui représentent à eux seuls le travail à temps plein de 28 personnes, c'est dire leur importance.** Tout le monde ici a un référent qui peut être lui-même bénévole ou salarié. C'est un mode de travail qui nous permet à tous d'être efficaces tout en restant humains ».

TÉMOIGNAGE BÉNÉVOLE :

Savez-vous le bonheur que l'on éprouve à partager des moments avec des personnes pleines de joie de vivre mais qui n'ont pas ou plus les mêmes possibilités que vous ?

Handicapé, vous avez dit handicapé mais avec une volonté et un cœur "gros comme ça".

Je suis venue au bénévolat après mon veuvage et malgré quelques fatigues dues aux multiples activités développées avec notre groupe, je compte bien continuer aussi longtemps que possible mon action auprès des adhérents de ma délégation. Merci à l'APF et à tous de m'avoir aidée à exister.

Colette D. (bénévole depuis 2004 dans la délégation de l'Hérault)

DOCUMENT 3

Marie-Christine Fillou aux Paralympiques de Pékin



La sportive Marie-Christine Fillou bien soutenue financièrement et affectivement.

Bien qu'habitante de Vétetz, Marie-Christine Fillou est licenciée à la section tennis de table de Saint-Avertin Sports, c'est donc symboliquement les couleurs de ce club qu'elle va porter lors des jeux Paralympiques qui se dérouleront à Pékin à partir du 7 septembre.

Jusqu'au départ, Marie-Christine va peaufiner sa préparation au cours de stages, en compagnie des autres sélectionnés à Chartres. Elle déclare ne pas avoir la pression. Calme et déterminée, elle va attendre sereinement le début des épreuves. Pour elle, le plus dur fut d'obtenir la qualification, maintenant place à la compétition. Pour la soutenir financièrement, la ville de Saint-Avertin, Tour(s)plus et le SAS lui ont offert un chèque de 3.500 E qui devrait l'aider sur le plan matériel. Côté affectif, en plus de la dizaine de Vétetzois (dont plusieurs membres de la famille) qui ont prévu de faire le voyage de Pékin, les supporters des deux communes seront nombreux pour l'encourager par la pensée.

Correspondant NR : Jean-Pierre Dazelle.

La nouvelle république, 29 juillet 2008

DOCUMENT 4

Intégration des personnes en situation de handicap

Dans les établissements d'enseignement agricole

Mise en ligne le 21 avril 2008

L'enseignement agricole s'engage pour l'accueil des personnes handicapées.

Dés à présent, la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche se donne trois objectifs :

- Adapter un cadre de vie pour le rendre accessible à tous.
- Accueillir davantage d'élèves et étudiants en situation de handicap.
- Intégrer plus de travailleurs handicapés dans la communauté éducative.

Ces objectifs participent à l'application de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Les actions sont mises en oeuvre dans les établissements d'enseignement technique et supérieur relevant du ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Site: <http://www.chlorofil.fr/insertion>

GRILLE D'ÉVALUATION

	CAPACITÉS	CRITÈRES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	BARÈME
1ère partie	Analyser une situation de communication Concevoir une démarche de communication	Précision Pertinence Clarté Organisation Imagination	Toutes les composantes de la situation sont identifiées et précisées. L'analyse des données est faite en profondeur. La démarche intègre nettement les résultats de l'analyse. Le choix des moyens et support(s) est justifié. Les idées - forces sont mises en évidence. Les différentes phases sont décrites; elles sont cohérentes et dynamiques. Les propositions sont riches et créatives.	/2 /5
2 ^e partie	Concevoir un produit de communication	Précision et exhaustivité Pertinence Technicité Lisibilité Créativité Efficacité	Tous les aspects sont décrits et expliqués. Le message est adapté et les choix sont justifiés. Les codes, règles, techniques spécifiques au support sont respectés. La note d'intention a une bonne qualité d'évocation. Le produit est suffisamment élaboré et imaginé. Le produit est susceptible d'avoir de l'impact.	/8
3 ^e partie	Réaliser un élément significatif de l'élaboration du produit	Pertinence Savoir-faire Présentation	Il n'y a pas d'erreur importante de conception. Les techniques propres au support sont utilisées. La présentation est soignée et a une bonne valeur d'exemple.	/5